

DANIEL JEAN RICHARD

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

SUISSE.

ABONNEMENTS

Un an Six mois :

Suisse Fr. 6.— Fr. 3.—
 Union postale » 12.— » 6.—
 Les abonnements étrangers se paient d'avance.

Paraisant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

ANNONCES

suisses 20 d., offres et demandes
 de place 10 ct. la ligne,
 étrangères 25 centimes la ligne
 Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal



Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 49, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Les boîtes poinçonnées en 1907

Le tableau comparatif des boîtes poinçonnées dans les années 1906 et 1907, que nous publions à la troisième page, accuse, pour l'année 1907, les diminutions suivantes :

Boîtes d'or, en moins	161.063
Boîtes d'argent, »	270.004
Total en moins	431.067
soit le 10,2 %.	

Nous dressons le tableau suivant, qui permettra, pour chaque bureau, de se rendre compte de la différence en plus ou en moins.

1. Bienne	— 55.602
2. Chaux-de-Fonds	— 133.217
3. Delémont	— 10.466
4. Fleurier	+ 525
5. Genève	— 34.706
6. Granges (Soleure)	— 70.692
7. Locle	— 26.482
8. Neuchâtel	— 4.895
9. Noirmont	— 228.133
10. Porrentruy	+ 14.473
11. St-Imier	— 45.143
12. Schaffhouse	+ 1.323
13. Tramelan	+ 161.948

On remarquera que la diminution existe pour 9 bureaux sur 13. Les bureaux de Fleurier, de Porrentruy et de Schaffhouse, accusant une légère augmentation. Le bureau de Tramelan, une forte augmentation.

La diminution sur les boîtes or (20 %), est proportionnellement beaucoup plus forte que sur les boîtes argent (8 %), ce qui s'explique de la façon la plus naturelle du monde : quand les affaires ne marchent pas, les articles relativement chers, sont plus atteints que les articles bon marché. Ce qui n'empêchera pas certains esprits chagrin, de dire, s'ils ne le disent déjà, que c'est la faute au syndicat des fabricants suisses de montres or !

La vérité est que, si ce syndicat n'existe pas, nous devrions ajouter, à la diminution du nombre des montres fabriquées, la dégringolade des prix de vente et, par conséquent, du bénéfice réalisé par nos fabricants.

Si l'on tient compte de ce que les fluctuations de notre chiffre total d'exportation de montres, correspondent assez exactement à celles des boîtes poinçonnées, on peut dire, sans exagération, que nous sommes en pleine crise horlogère.

C'est une situation qu'il faut prendre au sérieux et non au tragique. Diminuer les heures de travail plutôt que de renvoyer des ouvriers, ce qui est l'affaire des syndicats et se préparer à venir en aide aux familles ouvrières que le chômage atteindra dans une mesure trop forte pour leurs ressources, ce qui incombera aux pouvoirs publics secondés par l'initiative privée.

Voilà ce que nous devons réaliser sans retard.

L'horlogerie en Roumanie

Le consul suisse de Galatz s'exprime comme suit, dans un récent rapport :

« Les conditions d'importation de cet article se sont modifiées de telle sorte que « les montres à bas prix et dont la marche « laisse à désirer ne trouvent plus preneurs, « les habitants, — ouvriers du port et pay- « sans compris — exigent, aujourd'hui, une « bonne montre ; les spécialités bénéficient, « en conséquence et en première ligne d'un « débouché régulier. »

C'est une nouvelle manifestation de l'acheteur, qui entend que la montre qu'on lui offre soit un instrument pour la mesure du temps et non un objet quelconque.

Fédération des syndicats des ouvriers horlogers

Les pourparlers avec la section Villers-le-Lac sont terminés et la section de Villers-le-Lac (France) a été admise dans la Fédération avec 128 membres.

Secrétariat ouvrier suisse

Le soussigné porte à la connaissance des intéressés qu'il est entré en fonctions dès le 1^{er} janvier. En conséquence, tous les ouvriers et ouvrières, quelle que soit la

profession qu'ils exercent, peuvent s'adresser à lui pour tous renseignements qui pourraient leur être utiles, plus particulièrement sur les questions concernant la législation pour la protection des ouvriers : Responsabilité des fabricants et autres chefs d'exploitations industrielles. Loi sur les fabriques. Contrat de louage. Loi sur les apprentissages, etc., etc.

Peuvent également s'adresser à lui, soit verbalement, soit par correspondance, les personnes qui désireraient se renseigner sur toute question ayant trait à l'organisation professionnelle, qu'il s'agisse de simples renseignements ou bien que ce soit pour la création de nouveaux syndicats.

Les personnes habitant une localité autre que le lieu de domicile de l'adjoint et qui, en évitation de perte de temps, désireraient une consultation le dimanche matin, sont priées d'en aviser au moins deux jours à l'avance.

Toutes consultations, soit au bureau, soit par correspondance, sont absolument gratuites.

S'adresser à M. E. Ryser, adjoint au Secrétariat ouvrier suisse, rue du Milieu, 14a, Bienne.

Nouveau syndicat

Sous la dénomination de *Union syndicale des graveurs de plaques acier pour le décalquage de cadrans*, il a été constitué une association ayant son siège à St-Imier et qui a pour but d'unir les graveurs de plaques acier pour décalquage, de les faire travailler en commun et fraternellement à tout ce qu'ils croiraient utile d'entreprendre dans l'intérêt du métier. Les statuts ont été adoptés par l'assemblée générale du 17 février 1907. Pour devenir membre de l'association, il faut : a) en faire la demande par écrit au comité ; b) être agréé par l'assemblée générale à la majorité des membres présents ; c) déclarer adhérer aux statuts et règlements de celle-ci ; d) payer la finance d'entrée fixée par l'assemblée générale. La qualité de sociétaire se perd : 1^o par la démission des membres qui viendraient à quitter la profession ; le membre démissionnaire devra en avertir le comité au moins trois mois d'avance ; 2^o par la mort ; 3^o par l'exclusion prononcée par l'assemblée générale.

La contribution annuelle est fixée chaque année par l'assemblée générale. La société n'est responsable vis-à-vis des tiers que jusqu'à con-

currence de son avoir social. Les membres de la société sont déchargés de toute responsabilité personnelle. En dehors des cas où la loi prescrit une publication dans la *Feuille officielle suisse du commerce*, les publications de la société seront faites dans la *Fédération horlogère*. Lors de la dissolution et liquidation de l'association, l'actif net, s'il en existe, sera versé à une société poursuivant un but similaire. Les organes de l'association sont : 1^o l'assemblée générale ; 2^o le comité ; 3^o les contrôleurs.

Le comité se compose de cinq membres, nommés pour une année par l'assemblée générale et immédiatement rééligibles. L'association est valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature collective du président et du caissier de ce comité. Le comité est composé de Ernest Méroz, président, à St-Imier ; Albert Gostely-Jeanneret, vice-président ; Charles Rouillier, secrétaire ; ces deux derniers à La Chaux-de-Fonds ; Eugène Schenk, caissier, au Locle, et Jean Löffel, adjoint, à La Chaux-de-Fonds. Bureaux : rue Françillon 21, à St-Imier.

La nouvelle division du temps de Vienne

(Reproduction interdite)

Le jour compte 100 temps
Un temps compte 10 parties
Une partie compte 100 knollys



Fig. 1.

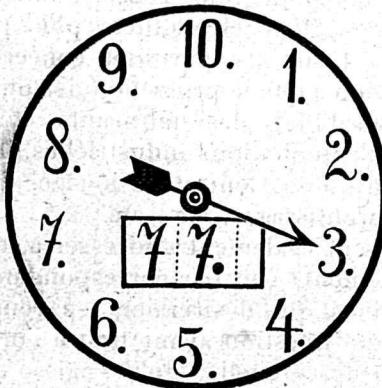


Fig. 2.

Dès la plus haute antiquité les Juifs et les Babyloniens divisaient le jour en 24 heures. Les Babyloniens comptaient le jour à partir du lever du soleil.

Plus tard les Juifs, les Romains et les Grecs divisaient soit le jour, soit la nuit en 12 heures. En dépit de l'inexactitude de cette division, puisque la longueur du jour et de la nuit change en toute saison, partout et éternellement, calculée à partir de minuit jusqu'à midi pour recommencer ensuite à nouveau, elle est cependant en usage chez la plupart des peuples civilisés.

Dans une petite partie de l'Italie on commence à compter une heure avant le coucher du soleil.

Les chemins de fer d'Italie et d'autres pays comptent le jour et la nuit à 24 heures en commençant à minuit.

Les astronomes calculent le jour également à 24 heures à partir de midi, moment où le soleil est placé le plus directement au-dessus de nous.

La division du temps actuel ne peut être désignée exactement, de par son double emploi, qu'avec l'adjonction de nuit, matin, avant midi, midi, après midi et soir, c'est donc un gaspillage de temps et de peine à une époque où le temps est si précieux.

De beaucoup plus simple, plus précis et plus pratique serait la «Nouvelle division du temps de Vienne» décimale, proposée par M. Knoll sous cette rubrique, qui divise le jour en 100 temps (au lieu de 96 quarts d'heures) chaque temps en 10 parties (au lieu de minutes) et la partie en 100 knollys (au lieu de secondes), de manière à ce que le jour compte 100.000 knollys au lieu de 86.400 secondes actuelles.

Les désignations : heures, minutes, secondes n'étant plus usuelles, les indications de nuit, matin, avant midi, midi, après midi, soir, deviennent de ce fait inutiles, du moment que «25», si l'on commence à compter à partir de minuit, moment où nous nous trouvons le plus éloigné du soleil, indiquera, sans erreur possible, d'après notre division actuelle «6 heures du matin» et ne pourra jamais être confondues avec «6 heures

du soir», puisque cette heure sera indiquée par le chiffre «75».

«50» désigne midi et «100» indique minuit. Il sera facile à s'habituer à toutes les autres divisions. Il est évident qu'on ne dira pas, par exemple, 41 temps et 9 parties, mais simplement «quarante-et-un-neuf».

Les nouveaux diviseurs du temps viennois sont faciles à appliquer à tous les genres et formats par les fabricants d'horlogerie, soit avec des chiffres sauteurs (fig. 1) ou avec des aiguilles sauteuses et des aiguilles (fig. 2), même avec des aiguilles «Knolly» (de secondes) et sonnerie.

L'inventeur de la «Nouvelle division du temps de Vienne», qui a soumis son idée à l'Académie impériale des sciences de Vienne, espère et cela avec désintéressement, qu'avec le temps et à l'aide de constructeurs intelligents, le cercle d'airain de la coutume serait brisé et au lieu de la vieille et imparfaite division du temps la nouvelle division de Knoll, la «Nouvelle division du temps de Vienne», de beaucoup meilleure et simple, triomphera pour l'avantage de l'humanité actuelle et future et que le nom de sa ville natale, par la désignation de «Division du temps de Vienne», se popularisera dans l'Univers entier.

Vienne, 19/I. 117. Döblingergürtel N° 8.

KARL J. KNOLL.

Une montre dans un bloc de glace

On nous informe d'Amérique que lors d'une récente exposition de joaillerie à Chicago, l'attention des visiteurs a été particulièrement attirée par une montre emprisonnée dans un bloc de glace et continuant à marquer l'heure avec une rigoureuse précision.

Cette annonce laissera sceptiques bien des lecteurs car on se demandera à juste titre comment on pouvait bien s'y prendre pour remonter la montre, l'intérieur d'un bloc de glace n'étant généralement pas d'un accès facile.

Revue de l'Horloger-Bijoutier.

Exportation aux Etats-Unis		Janv.-Déc. 1907	Décembre 1907	1906	Janv.-Déc. 1907
Horlogerie et fournitures
Horlogerie
Horlogerie et fournitures	53,681	88,423	77,586	912,922	...
Horlogerie et fournitures	752,593	446,569	9,134,733	8,356,791	...
Horlogerie et fournitures	257,973	234,378	2,378,179	3,563,999	...
Pierres précieuses	—	28,250	190,403	228,951	...
Boîtes à musique	4,064,247	797,620	12,484,542	13,067,582	...
	9,465	1,766	223,582	170,226	...

Brevets d'invention

Horlogerie et Bijouterie

LISTE DES DESSINS ET MODÈLES

Dépôts.

- N° 14877. 9 décembre 1907, 3 1/2 h. p. — Ouvert. 1 modèle. — Machine à fraiser. — *Breguet Frères & Cie*, Locle (Suisse).
- N° 14886. 19 décembre 1907, 7 1/4 h. p. — Ouvert. 2 modèles. — Mouvement de montre et masse-ressort pour encliquetage. — *Société d'horlogerie Breitenbach S. A.*, Breitenbach (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds.
- N° 14896. 21 décembre 1907, 6 3/4 h. p. — Ouvert. 1 modèle. — Outil à main pour percer, tarauder, équarrir, fraiser, etc. — *Edouard Bour-*

quin-Fatton, Genève (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds.

N° 14898. 23 décembre 1907, 10 3/4 h. a. — Ouvert. — 1 modèle. — Mouvements de montres. — *S. Froidevaux & Cie*, Porrentruy (Suisse). Mandataire : F. Homberg, Berne.

N° 14905. 27 décembre 1907, 8 h. p. — Gacheté. 1 dessin. — Boîte de montre. — *Ditisheim & Cie*, successeurs de Maurice Ditisheim, Fabrique Vulcain, Chaux-de-Fonds (Suisse).

N° 14911. 29 décembre 1907, 11 h. a. — Ouvert. 2 modèles. — Calibres de montres de toutes grandeurs. — *Charles-Ferdinand Perret*, Locle (Suisse).

N° 14913. 28 décembre 1907, 6 1/2 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Etui avec quantième. — *Ditisheim & Cie*, successeurs de Maurice Ditisheim, Fabrique Vulcain, Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds.

Modifications.

N° 9174. 8 décembre 1902, 5 h. p. — Ouvert. 6 modèles. — Mouvements de montres. — *Fritz Meyer*, Soleure (Suisse). Mandataire : F. Homberg, Berne. Transmission selon déclaration du 24 décembre 1907, en faveur de *Meyer & Stüdeli*, successeurs de Fritz Meyer, Soleure (Suisse); enregistrement du 27 décembre 1907.

N° 9267. 20 janvier 1903, 11 h. a. — Ouvert. 2 modèles. — Mouvements de montres. — *Fritz Meyer*, Soleure (Suisse). Mandataire : F. Homberg, Berne. Transmission selon déclaration du 24 décembre 1907, en faveur de *Meyer & Stüdeli*, successeurs de Fritz Meyer, Soleure (Suisse); enregistrement du 27 décembre 1907.

N° 9291. 28 janvier 1903, 10 h. a. — Ouvert. 2 modèles. — Mouvements de montres. — *Fritz Meyer*, Soleure (Suisse). Mandataire : A. Waller, Chaux-de-Fonds. Transmission selon déclaration du 24 décembre 1907, en faveur de *Meyer & Stüdeli*, successeurs de Fritz Meyer, Soleure (Suisse), enregistrement du 27 décembre 1907.

N° 11527. 7 décembre 1904, 3 1/2 h. a. — Ouvert. 1 modèle. — Mouvements de montres. — *Fritz Meyer*, Soleure (Suisse). Mandataire : F. Homberg, Berne. Transmission selon déclaration du 24 décembre 1907, en faveur de *Meyer & Stüdeli*, successeurs de Fritz Meyer, Soleure (Suisse); enregistrement du 27 décembre 1907.

N° 12446. 13 septembre 1905, 4 h. p. — Ouvert. 1 modèle. — Montre-automate. — *Christen Frères*, St-Imier (Suisse). Transmission du 23 décembre 1907, en faveur de la *Société horlogère Reconvillier*, Reconvillier (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds; enregistrement du 26 décembre 1907.

N° 12519. 2 octobre 1905, 8 h. p. — Ouvert. 1 modèle. — Calibres de montres. — *Fritz Meyer*, Soleure (Suisse). Mandataire : A. Waller, Chaux-de-Fonds. Transmission selon déclaration du 24 décembre 1907, en faveur de *Meyer & Stüdeli*, successeurs de Fritz Meyer, Soleure (Suisse); enregistrement du 27 décembre 1907.

Prolongations.

N° 4696. 23 octobre 1897, 6 1/2 h. p. — (III^e période 1907-1912). — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Juan Hecht*, successeur de Felipe Hecht, Plainpalais près Genève (Suisse); enregistrement du 23 décembre 1907.

N° 4754. 25 novembre 1897, 8 h. p. — (III^e période 1907-1912). — 1 modèle. — Boîtes de montres. — *Maitre Frères*, Noirmont (Suisse); enregistrement du 27 décembre 1907.

N° 9168. 4 décembre 1902, 8 h. p. — (II^e période 1907-1912). — 3 modèles (sur 4). — Mouvements de montres. — *Hänni & Cie*, Court (Suisse); enregistrement du 23 décembre 1907.

N° 9174. 8 décembre 1902, 5 h. p. — (II^e période 1907-1912). — 6 modèles. — Mouvements de montres. — *Fritz Meyer*, Soleure (Suisse). Mandataire : F. Homberg, Berne; enregistrement du 23 décembre 1907.

N° 9215. 23 décembre 1902, 6 3/4 h. p. — (II^e période 1907-1912). — 1 modèle. — Cadrans. — *F. Amez-Droz*, Genève (Suisse). Mandataire : E. Imer-Schneider, Genève; enregistrement du 20 décembre 1907.

N° 9846. 29 juillet 1903, 6 1/4 h. p. — (II^e période 1908-1913). — 1 modèle. — Montre à bracelet.

courroie. — *Dimier Frères & Cie*, Genève (Suisse). Mandataire : E. Imer-Schneider, Genève ; enregistrement du 23 décembre 1907.

Radiations.

N° 496. 27 décembre 1892. — 1 modèle. — Calibre de montre.
N° 9054. 18 octobre 1902. — 1 modèle. — Lunette en galonné pour boîtes de montres.
N° 9056. 18 octobre 1902. — 1 modèle. — Mouvement de montre.
N° 9057. 18 octobre 1902. — 1 modèle. — Cadran de montre.

N° 9060. 19 octobre 1902. — 2 modèles. — Cadans de montres de poche.

N° 9073. 28 octobre 1902. — 1 dessin. — Fond de boîte de montre décoré.

N° 9083. 25 octobre 1902. — 1 modèle. — Calibres de montres.

Cote de l'argent

du 18 Janvier 1908

Argent fin en grenailles : . . . fr. 100.— le kilo.
Argent fin laminé fr. 2.— de plus par kilo.
Change sur Paris fr. 100.23 3/4

Réclamations concernant la distribution du journal

Les abonnés de la « Fédération horlogère » qui auraient une réclamation à formuler au sujet de la distribution, sont priés de l'adresser au bureau de poste respectif et non à notre Administration, chaque bureau recevant régulièrement le nombre d'exemplaires correspondant à sa liste d'abonnés.

Tableau comparatif

des poinçonnements effectués et des essais faits par les bureaux de contrôle des ouvrages d'or et d'argent pendant chacune des années 1906 et 1907.

Bureaux	Boîtes de montres poinçonnées										Boîtes payant double taxe, et boîtes refusées au poinçonnement		Objets de bijouterie et d'orfèvrerie poinçonnés		Essais de lingots d'or et d'argent			
	Boîtes d'or		Boîtes d'argent		Total des boîtes		1906		1907						1906		1907	
	1906	1907	1906	1907	1906	1907	1906	1907	1906	1907	1906	1907	1906	1907	1906	1907	1906	1907
1. Biel	Pièces 43.213	Pièces 42.063	Pièces 474.041	Pièces 419.589	Pièces 517.254	o/o 12,2	Pièces 461.652	o/o 12,2	Pièces 2.324	Pièces 1.250	Pièces 7.724	o/o 9,0	Pièces 8.901	o/o 10,8	Nombre 3.465	o/o 19,0	Nombre 3.699	o/o 20,9
2. Chaux-de-Fds.	605.060	474.619	78.000	75.224	683.060	16,2	549.843	14,6	2.161	1.526	1.418	1,7	2.337	2,8	9.386	51,6	8.475	47,9
3. Delémont . . .	—	—	118.204	107.738	118.204	2,8	107.738	2,8	602	183	1	0,0	—	—	398	2,2	431	2,4
4. Fleurier	7.877	5.034	139.669	143.037	147.546	3,5	148.071	3,9	600	734	89	0,1	8	0,0	538	2,9	540	3,1
5. Genève	17.581	16.038	222.941	189.778	240.522	5,7	205.816	5,4	144	36	38.183	44,7	43.323	52,5	147	0,2	179	1,0
6. Granges (Soleure) .	2.827	2.089	513.649	443.695	516.476	12,2	445.784	11,7	395	494	—	—	—	—	556	3,1	570	3,2
7. Locle	103.612	88.585	141.323	129.868	244.985	5,8	218.453	5,7	305	90	240	0,3	276	0,3	979	5,4	1.308	7,4
8. Neuchâtel . . .	—	2	27.752	22.855	27.752	0,6	22.857	0,6	—	72	1.140	1,3	478	0,6	127	0,7	75	0,4
9. Noirmont . . .	21.581	13.858	614.442	394.032	636.023	15,1	407.890	10,7	514	1.956	—	—	—	—	498	2,7	417	2,4
10. Porrentruy . . .	54	—	284.206	298.733	284.260	6,7	298.733	7,9	210	258	—	—	—	—	476	2,6	459	2,6
11. St-Imier	13.044	13.355	249.774	204.320	262.818	6,2	217.675	5,7	1.470	512	85	0,1	121	0,1	764	4,2	732	4,1
12. Schaffhouse . .	—	—	74.403	75.726	74.403	1,8	75.726	2,0	—	—	36.618	22,8	27.157	32,9	488	2,7	294	1,7
13. Tramelan . . .	3.716	1.859	469.727	633.532	473.443	11,2	635.391	16,8	955	1.345	—	—	—	—	484	2,7	521	2,9
Total	818.565	657.502	3.408.131	3.138.127	4.226.696	100	3.795.629	100	9.680	8.456	85.498	100	82.601	100	18.206	100	17.700	100
Plus 1907	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Moins 1907	—	161.063	—	270.004	—	—	431.067	10,2	—	1.224	—	—	2.897	3,4	—	—	506	2,8
Objets vérifiés en douane à l'importation	Montres or et argent	172.061	—	358.211	—	—	Bijouterie et orfèvrerie	234.764	—	257.276	—	—	—	—	—	—	—	—

Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.



PAUL DITISHEIM
Fabrique « DITIS »
9 bis, Rue du Parc, à La Chaux-de-Fonds
Grand Prix Exposition universelle de Paris 1900

MONTRES ULTRA PLATES DE TOUS FORMATS. — MONTRES DÉCORÉES.
MONTRES-BIJOUX. — PETITES MONTRES, ANCRE ET CYLINDRE.
CHRONOMÈTRES A BALANCIER GUILLAUME. — MONTRES COMPLIQUÉES
Prix généraux annuels de l'Etat à l'Observatoire de Neuchâtel
1897, 1898, 1901, 1902, 1904, 1905, 1906.



Entreprise de Calibres spéciaux
Ebauches et finissages

Qualité soignée.

Derniers avancements.

RUEDIN & CIE
Fabrique d'Horlogerie de Delémont

Renseignements commerciaux et Contentieux

F.-X. MOESCHLIN

Successeur de J.-A. Tritschler

BALE (Suisse).

Maison fondée en 1869

ZURICH

Service prompt et consciencieux. Conditions d'abonnement favorables.
Relations universelles ; plus de 20,000 correspondants dans tous les

pays.

H 8144 Q 987

ED. TRACHSEL, Genève

H 3942 X

35, Croix d'or

1076

Graveur - Décorateur

Gravure de lettres soignées, cuvettes et mouvements.

Spécialité de guichets en tous genres, zones opales, bleues, etc.
heures peintures. Zones en or, argent et plaqué or, rapportées et vissées sur guichets en argent et acier. Cadans or et argent gravés et émaillés. — Travail soigné.

Polissage et finissage de boîtes or soignées.

Fabrique d'Horlogerie La Ferrière

Méroz & Cie

→ à la Ferrière →

Finissages derniers avancements

Terminaison de la montre rendue la plus
facile.

Sertissage. — Echappements.

Installations modèles

GUSTAVE CHERNO

Fabrique d'horlogerie pour tous pays

SOLEURE (Suisse)

Montres cylindre et ancre, qualité sérieuse

EXTRA-PLATES, 11 à 19 lignes

lépines et savonnettes, argent, acier, métal

Fantaisie — Haute nouveauté

Décoris riches — Prix réduits

Collections d'échantillons à disposition, sur références.

H 5037 C

660

Horlogerie pour tous pays Siegm. NEUMANN BALE (Suisse)

Genre Roskopf 17 à 24 lignes. **Nouveauté**: Calibre extra-plat.
Spécialité: Extra-plat cylindre et ancre, en tous genres.
H 7384 C Echantillons à disposition contre références 1230

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ

Société Anonyme par Actions.

Directeur: F. E. PFISTER.

Maison fondée en 1849

Usine hydraulique et électrique

Procédés mécaniques perfectionnés

Manufacture d'Ebauches et Finissages de 13 à 36 lignes

Pièces à Clef et Remontoirs en tous genres, Ancre et Cylindre, à Verre et Savonnettes

Systèmes en vue, demi-vue, couvre-rochets, Revolver, Bascule, etc., etc., à ponts et $\frac{3}{4}$ platines
Spécialités: Remontoirs soignés Extra-plats à 28 et 22/12mes de hauteur totale

Ancre à Verre et Sav. en grandeurs 16, 17, 18, 18 $\frac{1}{2}$ lignes

Etude et entreprise de Calibres genres spéciaux

TELEPHONE

LA FABRIQUE NE TERMINE PAS LA MONTRE

404

Küng-Champod & Cie

LA CHAUX-DE-FONDS, Daniel JeanRichard 13

H 2502 C 327

Montres Or pour Dames et Hommes

10 à 19", à cylindre, hauteur normale et extra-plates

— Grand choix en **Montres fantaisie et décos** —
Bon courant. —
Prix très avantageux.

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

LA CHAUX-DE-FONDS

Direction centrale: ZURICH

Comptoirs: Bâle, Berne, Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne,
St-Gall, Vevey, Zurich.

Capital social: fr. 30.000.000

Réserve: 5.250.000

Nous recevons, en ce moment, des **dépôts d'argent**,
aux conditions suivantes: H 5360 C 725

3 $\frac{1}{2}$ % en compte-courant, disponible à volonté.
4 $\frac{1}{4}$ % contre Bons de Dépôts de 1 à 3 ans ferme, munis de coupons
à détacher.

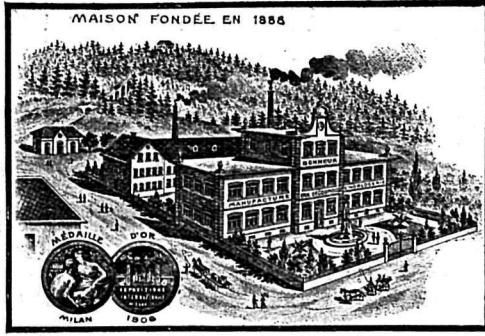
4 $\frac{1}{4}$ % sur Carnets de Dépôts, sans limite de somme.

Manufacture d'horlogerie par procédés mécaniques Ernest Degoumois

Saint-Imier (Suisse)

Spécialité de montres

ancre extra-plates et de
hauteur normale en grandeurs 11, 17, 18 et 19 lignes
et en tous genres de boîtes et décors. Calibres déposés.
Bonne marche garantie. —
Prix avantageux. H 742 J 261



NOUVEAUTÉ
de tout premier ordre 1555
est offerte à maisons de gros
avec monopoles pour quelques pays, par
FABRIQUE VALREUSE, FLEURIER

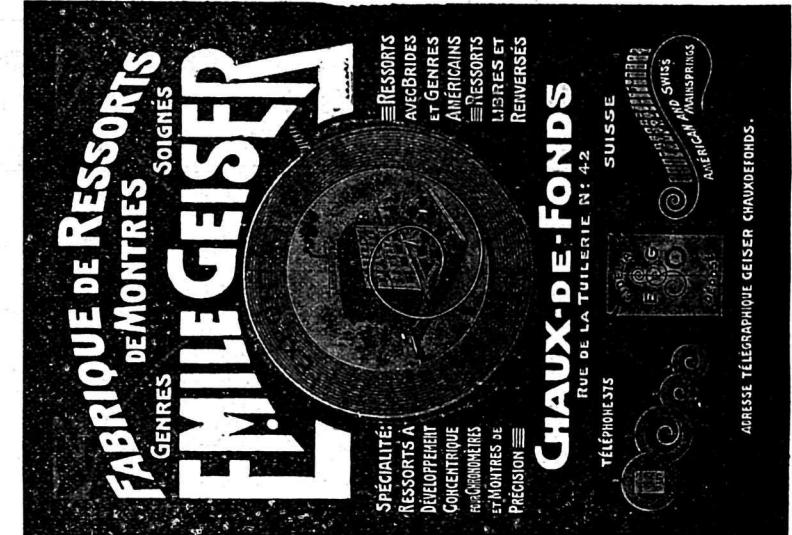
Fabrique d'horlogerie désirant donner de l'extension à ses affaires
cherche à entrer en relations avec

GROSSISTES

pouvant s'intéresser à des conditions spéciales et avantageuses.

Cette fabrique possède un outillage moderne, des calibres spéciaux interchangeables, un personnel expérimenté et un bureau technique.

Adresser les offres sous chiffres **H 1554 N** à l'agence de publicité
Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1554



SANDOZ WATCH CO

Fabrique à St-Imier

Bureau de ventes à LA CHAUX-DE-FONDS

Montres ULTRA-PLATES, hauteur 18 douz.

PLATES, hauteur 26 douz.

Montres 10 et 19" Cassolettes

Boîtes et emboîtements brevetés

Montres 19" plates

Interchangeabilité garantie

Prix avantageux H 7347 C

DÉPOSÉ

Répétitions en tous genres

avec et sans chronographe

CHRONOGRAPHES-COMPTEURS

Ultra-plats, hauteur av. chr. 24 douz.

Idem Extra-plats, 16 à 19 lignes.

Idem Hauteur normale. 1225

Marques déposées :

PEPITA

PAPILLON

PRIMEVÈRE

OPERA

ONYX



Les seules montres de dames

hors concurrence en prix par la qualité

10 à 13" ancre et cylindres, à secondes, en boîtes or, argent et métal
Nouveau: 11 lignes ancre extra-plate
Plus ancienne fabrique produisant cette spécialité

651

Les fils de JEAN AEGLER, Usine « Rebberg », Biel
LA CHAUX-DE-FONDS, rue Léopold Robert, 58

Fabricants, Négociants, Banquiers

qui avez des expéditions d'horlogerie, de marchandises diverses, ou de valeurs, assurez vos envois auprès de:

„LA MARINE“

Compagnie anglaise
d'assurance des risques de transport

fondée en 1836 au capital de fr. 25,000,000.— dont fr. 4,500,000 versés. - Réserves fr. 17,500,000 la plus ancienne et la plus puissante des Compagnies d'assurances des risques de transport, qui accorde les plus grandes facilités à des conditions extra-avantageuses.

Assurances **par terre** et **par eau**, par polices spéciales d'abonnement ou en bloc. Polices en bloc à prime annuelle sans inscription dans un carnet, système nouveau pratique et avantageux.

Pour renseignements s'adresser à M^r Alfred Bourquin, Directeur à Neuchâtel, ainsi qu'à l'agent principal à la Chaux-de-Fonds, M^r L.-Alf. Besse, Numa Droz 85. H 6459 N 1327



JULES ARNOULD, St-Imier Fabrique de Cadrans métal

Nouveaux procédés av. **heures ineffaçables**

Cadrans lavables. — Spécialité de Bosses flinquées et heures appliquées, couleurs variées.

Décor de pendulettes nacre et métal.

H 4096 J Téléphone 4184

Wasner-Ruffier

Fabrique de montres

Charquemont

H 389 C (Doubs, France)

178

Spécialités de montres sans aiguilles, 11½ et 18"

Haut normal, forme lentille, prix très avantageux

Qualité soignée, marche garantie

Brevets français S. G. D. G. et étrangers

Cette montre nouvelle se recommande par sa simplicité et sa qualité.

Dernière création



Hauteur totale 29 douz.

Vente exclusive aux grossistes



Hauteur totale 42 douz.

Fabrique de Cadrans métal en tous genres

Nydegger-Monnier, Bienne

Rue du Musée, 16a

Promenade de la Suze, 29

Téléphone 96 - Force électrique

4237

Fabrique de cadrans métalliques Kohly & Etienne

Téléphone 120 BIENNE EXPORTATION

Nouveautés en tous genres: 1500 dessins différents

Installations spéciales pour la série. **Centrage absolu.**

BI 10 Y

Echantillons et prix à disposition.

1514

FABRIQUE BINIEL

Maire & Hofer, Sonvilier

Cadrans métalliques, boîtes argent, métal et acier finies. — Frappes sur tous métaux.

Dorage, argentage. — Eaux-fortes.

Vieil - argent, taille - douce, etc., etc.

H 3798 J

Prix modérés.

1120

J.-H. HASLER

rue de la Paix, 89

LA CHAUX-DE-FONDS

Fabrique d'horlogerie

pour tous pays

H 10019 C

334

Spécialité de montres quantièmes de 16 à 30 lig.

Système Rosskopf Quantième
breveté N° 27957



PIVOTAGE D'ECHAPPEMENTS ANCRE

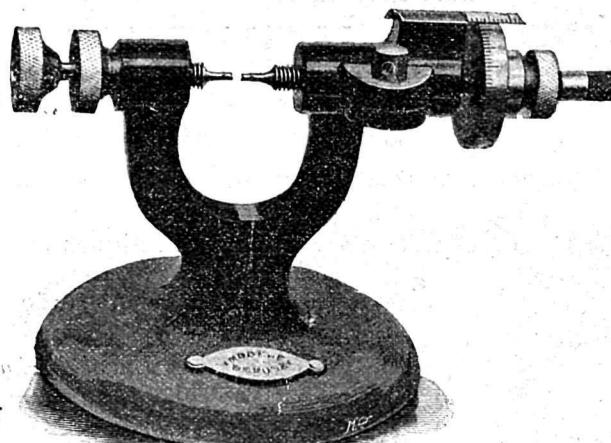
Spécialité d'axes et de tiges de 12 à 21 lignes

Affentranger, Haas & Plattner, Niederdorf (Bâle)

H 5814 C Fabrique de vis et fournitures d'horlogerie

844

Hermann Fatton, Bienne (Suisse)



BI 1402 Y

1017

Nouveau micromètre

très pratique; construit spécialement pour l'horlogerie.

La maison Lucien Deleule de Morteau (France)

a toujours un assortiment de montres cylindre extra-plates, cadrans métal, en boîtes variées, tels que:

Acier mat, bleue, dorée mat, guillochée, vieil argent, vieil argent artistique, damasquinées, etc.

H 2582 C

Prix avantageux.

341



Les verres de montres calibrés par m/m et commandés par les clients seulement d'après cette mesure, doivent, afin d'éviter des erreurs être également étiquetés par m/m .

La Société des Fabriques de verres de montres réunies, Limited, étiquettera donc à l'avenir ses verres par m/m seulement. Cependant l'introduction de cette étiquette portant **seulement** le $1/10$ de m/m ne pourra guère se faire avant Mai 1908, après que les étiquettes en stock (par $1/8$ et $1/16$) seront épuisées et les nouveaux assortiments d'étiquettes complètement prêts.

Pour assortir commodément les verres par $1/10$ de m/m nous recommandons notre layette V. U. S. par $1/10$ de m/m , laquelle peut être obtenue chez tous les marchands de fournitures.

Société des Fabriques de verres de montres réunies
Limited
Strasbourg (Alsace).

1384 H 7236 C

Fabricants d'horlogerie

qui désirez travailler avec la France, ses colonies (Algérie, Indo-Chine, Madagascar, etc.), et les maisons d'exportation de Paris. — Au moment où vous établissez vos budgets de publicité pour 1907 n'oubliez pas d'y inscrire :
H 8171 C 1386 20, Rue Gambetta, BESANÇON „La France Horlogère“
Spécimen et tarif de publicité envoyés franco sur demande. Un de nos représentants effectue des tournées régulières en Suisse et se tient à la disposition des clients.

Revue universelle de l'horlogerie

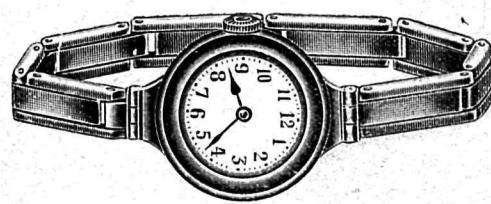
Fritz Lüthy & C°
Pieterlen - Perles (Suisse)

Exportation Fabrique de Pierres fines pour l'Horlogerie
Spécialité : Qualités soignées et trous olivés
Usine électrique H 5900 C 883 Installations modernes

Maison spéciale pour la fabrication de BRACELETS-MONTRES EXTENSIBLES

simples, solides, élégants

1078

en or, argent, doublé
acier oxydé

Livrés aux fabricants
d'horlogerie prêts à y fixer
les calottes.

H 6745 C

Pratiques et commodes,
tenant ferme
dans toute position.

Envoy d'échantillons
sur demande



Seul fabricant:
J. Emrich, Pforzheim



A remettre pour de suite ou époque à convenir

Fabrication d'horlogerie

Mouvements, échappements faits. Montres prêtes en **or**,
argent, acier, ancre et cylindre, grandes et petites pièces.
Agencement de comptoir, coffre-fort, banques, casiers et
établis, etc. Ecrire sous **G 5217 C** à **Haasenstein & Vogler**,
La Chaux-de-Fonds.

1563

Qui fournit

pièces bon courant $41\frac{3}{4}$ et
 $42\frac{3}{4}$ ancre et cylindre tirette,
en acier oxydé ?

Offres sous chiffres **J 5218 C**
à **Haasenstein & Vogler**,
La Chaux-de-Fonds. 1564

GALILEO GALILEI, MILAN

Giornale degli Orologi
seul journal d'horlogerie en Italie
2 Nos par mois

Pour la publicité s'adresser exclusivement à l'agence de
publicité Haasenstein & Vogler A.-G.
Tarif et Nos specimen à disposition.

L'INDUSTRIELLE

Médailles au Expositions universelles de Paris et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'Industrielle

Maison fondée en 1887 Société anonyme

*** Manufactures de Cartonnages ***

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection. Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence. Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra. La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières**. Stock continual d'environ 400,000 cartons genres courants.

H 2770 F Directeur général: **H. Schmidlin**.
Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.** 785

Reichenberg & Co

Londres

106, Hatton Garden, 106

Fabricants de nouveautés en montres compliquées automatiques et nouveaux décors, adaptés pour le commerce des Indes, du Japon ou de la Chine, sont priés de faire leurs offres à Londres.

On s'intéresse aussi aux stocks de montres genres anglais, munies du nouveau contrôle et les fabricants qui n'ont pas encore soumis leurs nouveaux prix pour 1908 sont priés de le faire sans retard.

H 5188 C 1549

FABRIQUE DE BOITES

ARGENT ET GALONNÉ

en tous genres et pour tous pays



GEORGES LEUBA & Cie

FLEURIER

Spécialité: Genre RUSSE, CHINE et JAPON
Boîtes Châtelaines. — Boîtes plates et extra-plates
Genres soignés et bon courant
Livraisons très rapides. 761 (H....N) Outillage perfectionné.

* Banque du Loele *

Usine de dégrossissage de Métaux précieux

Outillage perfectionné

H 10001 C 1504

Or et argent à tous titres et façons à l'usage des monteurs de boîtes, bijoutiers, fabricants de pendants, emboiteurs, etc. — **Cercles** laminés, de forme pour verrous de répétitions. — Assortiment complet de **carrures** et **lunettes laminées**. — Spécialité de **lunettes genre anglais** légères, à large réhaut, livrées de forme pour supprimer en partie l'emboutissage. — **Pour boîtes en séries, carrures sans soudure**; grande économie de matière. — Lunettes et fonds **étampés**. — Grand choix de **ciselés**. — Laminage d'or pour **paillons sous fondant**. Or et argent spéciaux, **inoxidables et malléables** pour plaqué.

Ouverture de crédits en compte-courants.

Aciers Américains

SPÉCIALITÉS :

Aciers fondus au creuset pour outils les plus fins, de toute qualité et trempe pour tous les usages. Egalité de qualité garantie.



DISQUES A FRAISER avec double re-cuite, forgés d'après un procédé unique et spécial
Toles d'acier au creuset et acier d'argent

Acier poli comprimé, de première qualité pour transmissions, etc.

Grand choix chez les seuls représentants pour la Suisse:

AFFOLTER, CHRISTEN & Cie, BALE
FERS ET ACIERS EN GROS H 4921 Q

Déclarations de douanes - Bulletins d'expéditions
avec raison sociale et autres facilités, à la
Lithographie-Typographie R. Haefeli & Cie